

INTERVIEW

Christian Ben Lakhdar, Professeur d'économie à l'université de Lille



Christian Ben Lakhdar est économiste des drogues et des conduites addictives. Présent lors de la seconde table ronde, le 24 janvier, il pointe, chiffres à l'appui, les limites de la prohibition du cannabis.

Que représente l'économie du trafic de cannabis ?

Christian Ben Lakhdar : Le chiffre d'affaires – c'est-à-dire les dépenses des Français pour leur consommation annuelle – se situerait entre 1 et 1,3 milliard d'euros. L'Insee l'intègre ainsi au calcul de la richesse nationale.

Combien coûte la prohibition ?

Il y a une dizaine d'années, j'ai chiffré le coût social du cannabis en France à 919 millions d'euros. C'est ce que l'on économiserait si le phénomène n'existait pas. 56 % relevaient de la répression (police, justice, prison, etc.). Dit autrement, si on ne faisait rien contre le cannabis nous dépenserions

Entre les risques et le faible gain, pourquoi certains trafiquent ? Pour payer leur consommation ?

C'est multifactoriel. Ces personnes peu formées et peu diplômées vivent dans des zones urbaines ou périurbaines où il y a peu d'emplois. Une culture de l'illégalité et un goût du risque les font rentrer – rationnellement ou pas – dans le trafic. Elles peuvent aussi se retrouver embrigadées. Une des techniques demeure la dette. Débute ainsi le cercle vicieux. Mais le calcul coût/bénéfice est nettement défavorable. D'autant qu'entre le stress, les règlements de comptes et les interpellations, le trafic est de plus en plus risqué. Les jeunes se

l'entrepreneuriat destinés aux populations qui profitaient de ce trafic.

Marketing et publicité à l'appui, une libéralisation ne risque-t-elle pas de favoriser la consommation ?

La libéralisation présuppose un cadre de régulation très contraint : pas de publicité, interdiction de vente aux mineurs et prise en charge totale de ceux qui veulent arrêter de consommer. Tout ce que l'on a mis en place avec succès pour le tabac, il faut l'étendre au cannabis afin de lutter contre la consommation.

Une libéralisation rapide permettrait d'éviter la

« Le coût social du cannabis en France est de 919 millions d'euros »

plus de 500 millions d'euros annuels en moins.

La répression ne souffre-t-elle pas au contraire d'un manque de moyens ?

Depuis les années 2000, les interpellations et le nombre de consommateurs ne cessent d'augmenter. Plus on réprime et plus les gens consomment. Nous allouons de plus en plus de ressources pour un résultat dont les plus optimistes diront qu'il a limité la hausse. Économiquement, c'est inefficace et inefficent.

Existe-t-il un fantasme sur ce que rapporte le trafic ?

Un millier de caïds gagnent certainement très bien leur vie. Mais, dans ce système pyramidal, le revendeur de rue est proche du salaire minimum. C'est une économie de subsistance où quelques-uns s'enrichissent au détriment d'une ressource humaine malléable à merci dans un contexte hyperprécaire. Ils profitent de la misère du monde.

disent "c'est mieux que rien" mais en fait c'est pire que tout.

S'il s'agit d'une économie de survie, le trafic ne risque-t-il pas de se déplacer sur d'autres produits pour pallier ce manque de revenus en cas de libéralisation ?

Je suis intimement convaincu que libéraliser le cannabis permettrait aux policiers de retrouver les moyens susceptibles de contenir la montée des autres trafics. La demande de cocaïne, d'héroïne ou d'ecstasy n'est pas infinie et les niveaux de consommation sont complètement différents de ceux du cannabis. Je ne crois pas à une explosion du marché.

Comme en Californie, les recettes fiscales générées par la libéralisation pourraient être investies dans les quartiers concernés par le deal. Elles permettraient de financer des programmes d'éducation, de zones franches et d'accompagnement à la formation ou à

constitution de lobbies tels que ceux que l'on trouve pour l'alcool. Les tergiversations vis-à-vis des producteurs montrent que la France n'a pas intégré la lutte contre ce fléau. C'est tout ce qu'il ne faut pas faire pour le cannabis.

Sa vente doit-elle relever d'un monopole d'État ?

Cela poserait problème avec l'Europe. Je serai plutôt favorable à une importante autorité de régulation, à l'instar de celle pour les jeux en ligne.

Le prix du cannabis augmenterait sous l'effet des taxes. Ne risque-t-il pas d'y avoir la consommation légale pour les riches et celle issue du trafic pour les pauvres ?

Comme au Canada, l'objectif premier est l'assèchement du marché criminel avec des prix faibles. Même s'il existe un risque d'avoir, dans un premier temps, plus de consommateurs. Ensuite, on augmenterait progressivement les taxes pour atteindre les objectifs de santé publique. ■